



Conseils  
en placements  
Portland<sup>MC</sup>

Achetez. Conservez. Et Prospérez.<sup>MC</sup>

**“La plus grande valeur qu’un conseiller puisse donner à un client est de le rendre riche et de préserver son patrimoine.”**

Michael Lee-Chin, président exécutif, directeur général et gestionnaire de portefeuille de Portland Investment Counsel Inc.



## **Notre fondateur Michael Lee-Chin**

Michael Lee-Chin, fondateur et président de Portland Holdings et président exécutif de Portland Investment Counsel Inc. (“Portland”), une filiale indirecte de Portland Holdings Limited, est notamment l’un des investisseurs les plus prospères du Canada.

Michael a commencé sa carrière en tant que conseiller en investissement. En tant qu’étudiant de la création de richesse, il a étudié, au début de sa carrière, les créateurs de richesse du monde entier afin de trouver un cadre commun qu’il pourrait appliquer pour créer de la richesse pour ses clients. En adhérant à ce cadre d’investissement, Michael s’est engagé à “construire des entreprises indigènes solides” et, tout aussi important, ces entreprises doivent également chercher à améliorer le bien-être social des communautés dans lesquelles elles opèrent.

## **DÉCLARATION DE MISSION**

Offrir à tous les clients, institutions et conseillers en quête de richesse l’accès à des opportunités uniques de co-investissement avec le Portland. Groupe d’entreprises détenant des investissements privés et alternatifs de haute qualité, généralement réservés aux investisseurs aisés et institutionnels.

### **Une équipe de portefeuille qui gère Les fonds primés\***

Plus de 120 ans d’expérience combinée en gestion de portefeuille. Notre équipe a occupé des postes de cadre supérieur au Canada et dans le monde entier dans divers secteurs, notamment : les services bancaires, la gestion de patrimoine, la vente au détail, les infrastructures, etc. Nos gestionnaires de portefeuille combinent leur vaste expérience, leurs recherches approfondies et leur bon jugement pour prendre des décisions conformes à la philosophie d’investissement de Portland et les objectifs de ses clients.



# LA DIFFÉRENCE PORTLAND

Chez Portland, notre objectif est de démocratiser les opportunités de création de richesse en fournissant à tous les investisseurs à la recherche de richesse un accès à des opportunités privées et alternatives de qualité et primées, généralement réservées aux investisseurs aisés et institutionnels.



## PROPRIÉTAIRES, EXPLOITANTS ET INVESTISSEURS

Chez Portland, notre objectif est de démocratiser les opportunités de création de richesse en fournissant à tous les investisseurs à la recherche de richesse un accès à des opportunités privées et alternatives de qualité et primées, généralement réservées aux investisseurs aisés et institutionnels.

## LA PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT DE PORTLAND

À Portland, notre philosophie d'investissement reflète l'approche de nos modèles d'investisseurs en matière de création de richesse.

- Nous sommes des investisseurs à long terme qui adoptent une perspective propriétaire/exploitant pour la sélection des titres.
- Nous gérons des portefeuilles concentrés à faible rotation.
- Nous avons tendance à privilégier les entreprises à faible intensité de capital, dotées d'avantages concurrentiels durables et bénéficiant de tendances de croissance à long terme.
- En tant que gestionnaires actifs, nous sommes indifférents à l'allocation sectorielle ou à la pondération des indices de référence.
- Sur le plan géographique, nous disposons d'une expertise mondiale, avec un accent et un parti pris pour le Canada, l'Amérique du Nord et les Caraïbes.
- Nous nous inspirons des principaux régimes de retraite, fonds de dotation et family offices pour offrir un accès à un large éventail de solutions d'investissement privées et alternatives.
- Chez Portland, en tant que propriétaires, exploitants et investisseurs d'excellentes entreprises dans le monde entier, nous appliquons 15 règles\* pour créer de la richesse.



\* Pour plus de détails sur les prix et les 15 règles pour créer de la richesse, veuillez consulter : <https://portlandic.com/PDF/ENG/presentations/PORT8008-E%20Portland%20Group%200verview%20PPT%20-%20PIC%20Full%20Version.pdf>

Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les rendements annuels composés historiques totaux et comprennent les variations de valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions [dividendes]. Les rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution, ni des frais optionnels et des impôts sur le revenu payables par les porteurs de titres, lesquels auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement antérieur ne se répétera pas forcément. La tolérance au risque mesure le degré d'incertitude qu'un investisseur peut accepter relativement aux fluctuations de la valeur de son portefeuille. Le niveau de risque associé à un placement en particulier dépend en grande partie de votre situation personnelle, notamment de votre horizon temporel, de vos besoins en liquidités, de la taille de votre portefeuille, de vos revenus, de vos connaissances en matière de placements et de votre attitude face aux fluctuations des prix. Les investisseurs doivent consulter leur représentant en services financiers avant de décider si ce fonds est un placement approprié pour eux.